

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 6 novembre 2024

Train d'ordonnances agricoles 2024 : un bilan mitigé

Le train d'ordonnances agricoles 2024 apporte quelques nouveautés. Aux yeux de l'USP, il y a du bon et du mauvais.

Le Conseil fédéral a adopté le train d'ordonnances agricoles 2024 et la mise en œuvre de la PA22+ allégée que comprend celui-ci. Lors de la procédure de consultation, l'Union suisse des paysans (USP) avait défendu deux points essentiels : l'amélioration du revenu agricole et la simplification administrative. Ces deux objectifs ne sont que partiellement atteints. La faïtière agricole salue néanmoins le soutien apporté à l'assurance récolte.

Le train d'ordonnances agricoles 2024 entraîne une fois de plus de nouvelles contraintes pour les familles paysannes. L'USP regrette en outre que le gouvernement fusionne les contributions à la mise en réseau et à la qualité du paysage alors qu'il veut se retirer de leur financement.

Renseignements :

Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54

Francis Egger, directeur adjoint de l'USP, tél. 079 280 66 69

www.sbv-usp.ch